

LES TERRITOIRES DE L'IDENTITÉ ET LA MÉMOIRE COLLECTIVE EN DIASPORA

Michel Bruneau

Belin | « L'Espace géographique »

2006/4 Tome 35 | pages 328 à 333

ISSN 0046-2497

ISBN 2701143262

Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://www.cairn.info/revue-espace-geographique-2006-4-page-328.htm>

Pour citer cet article :

Michel Bruneau, « Les territoires de l'identité et la mémoire collective en diaspora
», *L'Espace géographique* 2006/4 (Tome 35), p. 328-333.

Distribution électronique Cairn.info pour Belin.

© Belin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Les territoires de l'identité et la mémoire collective en diaspora

MICHEL BRUNEAU

CNRS UMR MITI
MSHA, 10 Esplanade des Antilles
33607 Pessac cedex
michel.bruneau@msha.fr

RÉSUMÉ. — Une population en diaspora cherche à s'approprier des lieux dans ses territoires d'installation ou d'accueil en se référant à la mémoire collective de ses lieux d'origine ou « patries perdues », ainsi qu'à celle d'événements ayant joué pour elle un rôle fondateur. Elle utilise une « iconographie », support de cette mémoire et de son identité, comme marqueur de sa territorialité. L'exemple des réfugiés grecs d'Asie Mineure est privilégié dans cet article.

DIASPORA, LIEUX, MÉMOIRE COLLECTIVE, TERRITOIRE, TERRITORIALITÉ

ABSTRACT. — *The territories of identity and collective memory in diaspora.* — A diaspora population seeks to appropriate places for itself in the territories of migration. It attempts to refer to a collective memory of its birthplace or lost homeland and to events that played a founding role. It uses an "iconography" as the medium of that memory and identity and a marker of its territoriality. This article draws on the example of Greek refugees in Asia Minor.

COLLECTIVE MEMORY, DIASPORA, PLACES, TERRITORIALITY, TERRITORY

Dans le champ de recherches sur les diasporas et les espaces transnationaux, les rapports entre identités et territoires sont constamment présents, notamment à travers la mémoire collective. Il y a d'un côté les lieux ou territoires d'origine, qui sont parfois des « patries perdues », avec lesquels une population diasporique s'efforce de maintenir un lien ne serait-ce qu'imaginaire. Et il y a le territoire d'installation ou d'accueil, étranger par définition, mais dans lequel les communautés diasporiques cherchent un ancrage territorial à l'aide de marqueurs, ou en créant des micro-territoires se référant à la mémoire du territoire d'origine. Celui-ci existe d'abord, situé dans le temps

et objet d'une mémoire. Ailleurs, dans la dispersion, il s'agit d'un territoire éclaté qui se manifeste à travers des signes mnémoniques rappelant le territoire d'origine et certains événements qui jouent un rôle fondateur pour la diaspora. Je me référerai ici plus particulièrement à l'exemple des peuples réfugiés originaires d'Asie Mineure (Grecs pontiques et Arméniens). La perte du territoire d'origine entraîne le recours à la mémoire collective de ce territoire, comme composante essentielle de l'identité en diaspora. Mais cette mémoire des lieux et des territoires perdus n'a-t-elle pas besoin de supports matériels, de lieux qui lui soient propres au sein même du territoire d'accueil ou d'installation? N'a-t-elle pas besoin elle-même d'une territorialité pour s'exprimer et se transmettre?

La mémoire du territoire d'origine et la notion d'enracinement

Toute population en diaspora éprouve le besoin de se référer à son territoire d'origine, pas tellement au territoire de l'État-nation, lorsqu'il existe, mais plutôt à la région ou, encore plus concrètement, au lieu où elle est née et où ses ancêtres sont enterrés, c'est-à-dire à sa « patrie » au sens étymologique du terme.

Un auteur grec, Dimitrios Vikelas (1835-1908), a décrit la dispersion brutale des habitants de l'île de Chio sous l'effet de ce qu'il nomme, dans son roman *Loukis Laras* (1988, p. 44), « la tempête de la diaspora » déclenchée par le massacre des Chiotés. Il montre que la diaspora, c'est avant tout un arrachement à la terre des ancêtres, celle dans laquelle ils sont enterrés, un déracinement au sens propre du terme : « Dans cette chapelle mes parents se sont mariés et leur désir était d'y être enterrés l'un à côté de l'autre sous les dalles du narthex. Mais ni mes parents n'ont trouvé de repos là, ni mes propres os ne pourront redevenir poussière dans ce coin aimé de ma patrie. Aujourd'hui, nous vivons et mourons l'un ici, l'autre là, errants dans la vie, exilés dans la mort, la tempête de la diaspora a ébranlé et brisé les liens sacrés qui attachaient le cœur des enfants à l'aire de repos de leurs ancêtres » (Vikelas, 1988, p. 44-45). Ce texte montre parfaitement l'attachement essentiel de tout migrant grec à sa petite patrie, à la terre de ses origines familiales, non pas à une Grèce qui n'avait pas alors d'existence concrète, du moins avant la création d'un État-nation en 1830. Ce dernier n'engloba de toute façon, pendant longtemps, qu'une faible partie des terres grecques.

La référence aux racines de la « petite patrie » est présente dans toute diaspora. L'image de l'enracinement se réfère à l'arbre et présente la nation comme un tout organique formé par une longue suite de générations, ce qui correspond à une vision nationaliste très fréquemment citée dans les diasporas. « Image des ancêtres, la terrepatrie de l'enracinement impose la conformation au modèle ancestral, à la communauté, à la hiérarchie et à la répétition des attitudes, des habitus traditionnels » (Genestier, 1989, p. 54). Le mythe de la continuité nationale y occupe souvent une place centrale. L'idéologie de l'enracinement, fondée sur la tradition et sur une mémoire collective joue un rôle important en diaspora. Quant au déracinement, il intervient lorsqu'il y a conquête militaire ou désastre (catastrophe) suivis, dans les cas extrêmes, de la déportation massive et du massacre de populations. Mais il peut aussi se manifester lorsqu'il y a suppression brutale de toutes les traditions locales. Le déracinement et la déportation sont souvent la première étape d'un génocide. La diaspora des survivants a besoin pour se reproduire de se référer à la mémoire collective de ce génocide, de cette déportation, ou plus généralement de cet arrachement à la « patrie », terre des ancêtres. Elle lutte contre l'oubli et revendique un droit à la mémoire. La mémoire des lieux est un élément clé de la mémoire collective d'une diaspora, qui cherche à représenter ou reproduire son espace d'origine pour conserver un lien solide avec lui. Au sein de ces différents lieux de mémoire et dans les différents rituels et cérémonies qui s'y déroulent périodiquement, l'« iconographie » au sens de J. Gottmann, est un support essentiel à la transmission de cette mémoire collective.

L'ancrage territorial d'une population diasporique

La matérialisation sous diverses formes des iconographies communautaires (monuments, sanctuaires, images ornant les murs du siège d'une association, logos, toponymes et noms de rues ou places, édifices divers...) sert d'ancrage à une société



Photo. 1 / Monastère byzantin de Panagia Soumela dans son site originel en Turquie

Cliché M. Bruneau, 2003

diasporique qui vit sur des territoires d'installation ou d'accueil. L'exemple des Grecs pontiques montre comment une telle « iconographie » permet à un peuple privé de son territoire d'origine de conserver une identité distincte (Bruneau, 2000).

Les Grecs pontiques ont reconstruit en Macédoine les monastères byzantins qui étaient leurs hauts-lieux dans le Pont. La première génération des réfugiés, qui a connu ces monastères originels lorsqu'ils étaient encore en état de fonctionnement, peut ainsi transmettre aux générations suivantes la mémoire du territoire d'origine et l'identité grâce à une « iconographie ». Celle-ci se manifeste à travers divers objets provenant des monastères originels, des monuments construits récemment sur les lieux de ces monastères, à travers des cérémonies annuelles commémoratives, et diverses manifestations culturelles (musique et danses). Les objets sacrés issus des monastères du Pont, en particulier des icônes, authentifient les nouveaux monastères et assurent le lien avec les lieux d'origine. (photo 1)

Ces monastères sont le site d'un pèlerinage annuel qui dure de un à trois jours, à la date de la fête du saint éponyme. Des milliers de pèlerins sont transportés en car depuis les grandes agglomérations ou les régions rurales les plus concernées, certains venant aussi de

pays lointains. Ils sont environ une centaine de milliers à Panagia Soumela chaque 15 août. Ces hauts-lieux que sont les monastères reconstruits concentrent la plupart des symboles constitutifs de l'iconographie pontique, en dehors même du sanctuaire principal et de ses objets sacrés. Des bâtiments ont été construits pour loger les pèlerins (*xnonos*) à l'initiative et avec les moyens de telle ou telle association. Ce phénomène est particulièrement remarquable à Panagia Soumela. Chacune des petites régions (Sanda), ville (Tripoli) ou bourgade (Kromni, Imera, Livera) du Pont, qui a créé en Grèce une association active, a tenu à être présente, en bâtissant sa maison pour abriter ses propres pèlerins sur le haut-lieu de Panagia Soumela. Celui-ci est une sorte de modèle réduit du territoire d'origine. L'aménagement en Macédoine de ces hauts-lieux rappelant les monastères d'origine, ceux du Pont, à forte valeur identitaire, se reproduit sur les lieux d'un exil plus lointain, en Amérique et en Australie. Les Pontiques émigrés en Amérique ont œuvré pour la création d'un lieu de pèlerinage et d'un sanctuaire dédié à Panagia Soumela dans l'État de New York (comté de Orens, village de Washington). Une copie de l'icône de la Vierge de Soumela fut également envoyée en Australie dans les environs de Melbourne en 1967.

Les réfugiés grecs d'Asie Mineure ont aussi commencé à construire des monuments à fonction commémorative surtout à partir des années 1960. Ce mouvement a pris une grande ampleur au cours des deux dernières décennies (une soixantaine de monuments recensés), dans les espaces publics des villes grecques où la population originaire d'Asie Mineure est présente (Bruneau, Papoulidis, 2003).

Les monuments commémoratifs comme vecteurs d'une mémoire identitaire sur les lieux de l'exil

La fonction du monument, dans le sens premier du terme, édifié par une communauté ou un groupe social, est d'interpeller la mémoire, d'inviter les individus qui le voient à «se remémorer ou à faire remémorer à d'autres générations, des personnes, des événements, des sacrifices, des rites ou des croyances» (Choay, 1992, p. 15). Ces monuments peuvent être situés dans des lieux de mémoire ou en être eux-mêmes. Mais ce sont pour la plupart d'entre eux des «lieux du souvenir», c'est-à-dire érigés pour que les hommes se souviennent des victimes de tel ou tel massacre, ou plus généralement du «génocide» dans un lieu ou une région déterminée. Ou bien ils ont pour objectif de perpétuer le souvenir de tel ou tel acteur de premier plan de ces événements. De tels monuments sont d'une ampleur très variable, allant de la plaque commémorative ou du buste de l'un des principaux acteurs à des ensembles monumentaux dédiés à l'hellénisme d'Asie Mineure, au génocide ou aux réfugiés dans leur ensemble. Ils peuvent, au centre d'une ville, occuper un espace public dans sa totalité. Leurs thématiques varient, mais ont toutes un rapport fort à l'identité liée à des territoires, ou plus exactement à des «patries» au sens de la terre des ancêtres, ainsi qu'à l'exil et au déracinement. Ces patries, parfois considérées comme «perdues», sont plutôt qualifiées d'«inoubliables», c'est-à-dire ne devant pas être oubliées.

On trouve, de façon récurrente dans tous ces monuments, des éléments de l'iconographie pontique (Bruneau, 2000), en dehors même du héros ou résistant pontique (*Antartis*), omniprésent. On a le plus souvent une combinaison de plusieurs éléments de cette iconographie. Certains monuments, dédiés à l'«hellénisme pontique» (Xyrolimni-Kozani) ou au «génocide» (Kastoria), rassemblent sur leurs bas-reliefs la quasi-totalité, ou du moins un très grand nombre, des symboles de l'iconographie pontique: aigle à une tête, monastère de Panagia Soumela, Frontistirio (lycée de Trébizonde), navire Argo, lyre, résistants en *zibka*, profil de Mithridate ou d'Alexis Comnène sur une pièce romaine... (photo 2)



Photo. 2 / Monument commémoratif du génocide des Grecs pontiques à Kastoria (Grèce). Cliché M. Bruneau, 2002

Il faut en fait voir ces monuments comme des vecteurs de l'iconographie et de l'identité grecque pontique ou plus généralement de la mémoire des réfugiés, parmi d'autres, tels que les locaux associatifs, les centres culturels, les sanctuaires-monastères, les tavernes pontiques... Ces monuments sont dus avant tout à l'action des associations de réfugiés et des collectivités territoriales, mais aussi à l'appui décisif, sur le plan financier, de l'État grec qui a reconnu, soixante-dix ans après le déracinement, le devoir de mémoire. Ils sont avant tout, par leur présence et par les cérémonies commémoratives qu'ils permettent une ou deux fois par an, la manifestation visible aux yeux de la population grecque de ce droit au souvenir et aussi à la différence. Ces monuments ont donc une fonction de transmission de la mémoire et de l'identité des Grecs réfugiés au sein de

la «mère patrie grecque» ou de la diaspora (Toronto, Boston). Ils sont, à côté des périodiques associatifs, de la littérature historique et des récits de témoins, l'un des porteurs essentiels de ce que P. Ricœur (1985) appelle «l'identité narrative», liée à une mise en récit de la communauté de ces Grecs pontiques, ou plus généralement des Grecs d'Asie Mineure. Cependant, les Pontiques ont le corpus iconographique et identitaire le plus riche, qui se différencie très nettement de celui des autres réfugiés. Il se nourrit de leur mémoire et l'alimente en même temps.

Les Arméniens, surtout depuis l'aménagement de leur Mémorial et Musée du Génocide sur la colline de Dzidzemagapert (1967) en Arménie, ont également entrepris de construire des monuments commémoratifs en diaspora, en particulier en France et en Grèce. Chaque année, le 24 avril jour de commémoration du génocide, sont organisées, à ce Mémorial, une marche impressionnante et, auprès de tous ces monuments, une cérémonie commémorative. Les pierres taillées en forme de plaques sculptées, ornées de la croix byzantine (*khatchars*), y sont un motif privilégié, aujourd'hui encore objet d'un véritable culte populaire.

Identité, mémoire collective et territorialité en diaspora

Ainsi, la mémoire collective est une composante essentielle de l'identité en diaspora face au danger de dilution et d'assimilation dans les sociétés d'accueil ou d'installation, danger très réel dans les pays modernes du Nouveau Monde et d'Europe occidentale. Pour l'éviter ou le contourner, la diaspora, qui existe à travers ses communautés et ses familles, met en place une stratégie de conservation et de transmission de cette mémoire d'une génération à l'autre. En diaspora, les vecteurs de la mémoire communautaire sont la langue, l'éducation dans la famille et à l'école (maison familiale, bâtiment scolaire), la religion (sanctuaires), la vie associative (bâtiments associatifs), mais aussi certains lieux ou espaces publics (monuments, quartiers ethniques, restaurants, cimetières...) et les rituels commémoratifs qui leur sont associés.

La plupart des diasporas ont vécu un ou des événements traumatiques à la suite desquels s'est faite la dispersion, précédée par un déracinement et/ou une déportation. On a souvent laissé des morts non-enterrés disparus à jamais. Lorsque les difficultés d'installation ont été surmontées, la nécessité d'honorer leurs morts, à défaut de les enterrer, a été ressentie par ces réfugiés. Le devoir de mémoire est devenu central dans leur affirmation identitaire, pas seulement à la première génération mais aussi dans les suivantes. Le droit au souvenir est revendiqué. Il ne s'exprime pas seulement par des publications et par une présence dans les médias, mais par la volonté d'aménager des lieux de mémoire destinés à donner une meilleure visibilité aux commémorations dans les espaces publics urbains des pays d'installation. Ces lieux sont les signes d'un ré-enracinement dans les pays d'accueil et de protestation contre le déracinement imposé dans le territoire d'origine. Ils permettent à la diaspora de faire mieux vivre celui-ci dans sa mémoire. Avec les sanctuaires religieux, les locaux associatifs, ils sont les pôles, les points de focalisation et de repère du territoire diasporique, un territoire qui n'existe que comme support d'une mémoire collective (Bruneau, 2004, p. 231-233).

La diaspora suppose un ancrage très fort dans le territoire d'installation et une coupure très nette avec le territoire d'origine, qui est le plus souvent compensée par la création dans le premier de marqueurs territoriaux, de lieux de mémoire à l'aide d'une iconographie assurant le lien avec le second. Dans le modèle de l'«autochtonie», du

toujours ici, sur lequel se fonde l'État-nation moderne, l'identité s'élabore en relation étroite avec ce lieu au cours d'une histoire plus ou moins longue. Au contraire, dans la diaspora, l'identité préexiste au lieu et cherche à le re-créer, à le remodeler, pour mieux se reproduire et se l'approprier sur le plan symbolique. L'individu ou la communauté diasporique se trouvent dans des lieux qu'ils n'ont pas produits et qui eux-mêmes sont porteurs d'autres identités. Ils vont donc chercher au sein même de ces lieux à créer les leurs, qui leur soient propres et qui renvoient ou se réfèrent à d'autres lieux, ceux au sein desquels s'est constituée leur identité, celle de leurs parents, de leurs ancêtres, leurs lieux d'origine.

Références

- BRUNEAU M. (2000). « De l'icône à l'iconographie, du religieux au politique, réflexions sur l'origine byzantine d'un concept gottmannien ». *Annales de géographie*, 616, p. 563-579.
- BRUNEAU M., PAPOULIDIS K. (2003). « La mémoire des 'patries inoubliables' : la construction de monuments par les réfugiés d'Asie mineure en Grèce ». *Vingtième Siècle*, p. 35-57.
- BRUNEAU M. (2004). *Diasporas et espaces transnationaux*. Paris : Anthropos-Economica, 249 p.
- CHOAY F. (1992). *L'Allégorie du patrimoine*. Paris : Seuil, 273 p.
- GENESTIER P. (1989). « Sous les pavés les racines ? ». *EspacesTemps*, 42, p. 50-57.
- RICŒUR P. (1985). *Temps et récit*, 3. *Le temps raconté*. Paris : Seuil, coll. « Points », 520 p.
- VIKELAS D. (1988). *Loukis Laras*. Athènes : Odisseas.